



T-ES(2024)OJT3_fr

14 octobre 2024

COMITÉ DE LANZAROTE

Comité des Parties à la Convention du Conseil de l'Europe sur la protection des enfants contre l'exploitation et les abus sexuels

.....

Projet d'ordre du jour révisé et ordre des travaux

Événement de renforcement des capacités

Début de l'événement : mardi 5 novembre 2024, 9h30

Fin de l'événement : mardi 5 novembre 2024, 17h00

ET

43^{ème} réunion du Comité de Lanzarote

Ouverture de la réunion : mercredi 6 novembre 2024, 9h30

Clôture de la réunion : vendredi 8 novembre 2024, 17h00

Pause déjeuner : entre 12h30 et 14h00

Lieu : Salle D (BR-D), 4^{ème} étage

Bâtiment C

Centre International de Vienne des Nations Unies

Wagramer Strasse 5

Vienne, Autriche

Organisés avec le soutien des autorités autrichiennes

5 novembre 2024
ÉVÉNEMENT DE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS SUR
« Les technologies émergentes : menaces et opportunités pour la
protection des enfants contre l'exploitation et les abus sexuels »

Voir programme séparé de l'événement. L'événement se déroulera de 9h30 à 17h00.

L'enregistrement débutera à **8h30** car un badge avec photo sera délivré.

6-8 novembre 2024
43^{ème} RÉUNION DU COMITÉ DE LANZAROTE

Mercredi 6 novembre 2024

Matin (9h30 - 13h00)

- 1. Ouverture de la réunion et adoption de l'ordre du jour**
- 3. Renforcement des capacités, échange d'informations, d'expériences et de bonnes pratiques**
 - 3.1. Débriefing de l'événement de renforcement des capacités 2024 et suites éventuelles :
Examen et adoption éventuelle du projet de déclaration sur la protection des enfants contre l'exploitation et les abus sexuels facilités par les technologies émergentes (T-ES(2024)09_fr)
 - 3.2. Informations par les membres, les participants et les observateurs
 - 3.2.1. Suivi de la décision du Comité de Lanzarote ([T-ES\(2024\)07](#)) concernant la Conférence ministérielle mondiale sur l'élimination de la violence à l'égard des enfants (Bogota, 7-8 novembre 2024)
 - 3.2.2. Tour de table annuel des organisations de la société civile pour informer le Comité de tout changement récent

Après-midi (14h30 - 17h00)

- 3.2.3. Tour de table des membres pour informer le Comité, depuis la dernière réunion, de tout changement au niveau national qui illustre l'impact de la Convention de Lanzarote

- 3.2.4. Informations de la Commission européenne, d'Europol et d'autres participants au Comité de Lanzarote
- 3.2.5. Point sur le projet de Convention des Nations Unies contre la cybercriminalité
- 3.2.6. Suivi du rapport « Perspectives de la société civile sur la mise en œuvre de la Convention de Lanzarote »

Jeudi 7 novembre 2024

Matin (9h30 - 13h00)

2. Suivi de la mise en œuvre de la Convention de Lanzarote

- 2.1. « Protection des enfants contre les abus sexuels dans le cercle de confiance : cadres juridiques »
 - 2.1.1. Présentation par les rapporteuses des principales tendances qui se dégagent des réponses aux questions 17 à 20
 - 2.1.2. Mise à jour du secrétariat sur les prochaines étapes de la préparation du rapport de suivi
- 2.2. Point sur la procédure d'évaluation de la conformité des États parties aux recommandations du 2^{ème} cycle de suivi sur la protection des enfants contre l'exploitation et les abus sexuels facilités par les technologies de l'information et de la communication (TIC) : répondre aux défis soulevés par les images et/ou vidéos à caractère sexuel autogénérées par les enfants

Après-midi (14h30 - 17h00)

2. Suivi de la mise en œuvre de la Convention de Lanzarote – suite

5. Questions procédurales

- 5.1. Élection du Bureau (cf. [Règlement intérieur](#))
- 5.2. Point sur les processus de ratification et d'adhésion et décision sur une éventuelle participation d'un représentant du Chili à la 44^{ème} réunion du Comité de Lanzarote, conformément à la Règle 2.3 du [Règlement intérieur](#)

Vendredi 8 novembre 2024

Matin (9h30 - 13h00)

- 2.3. Mécanismes de collecte des données : point sur les réponses reçues à l'enquête et échange thématique avec les représentants de l'ONUDC (Office des Nations Unies contre la drogue et le crime), d'Unicef, de l'Italie (à confirmer), du Royaume-Uni et du projet « [CAN via MDS](#) »

Après-midi (14h30 - 17h00)

4. Informations sur les travaux du Conseil de l'Europe en rapport avec le mandat du Comité de Lanzarote

- 4.1 Débriefings des membres du Comité de Lanzarote ayant participé à des réunions ou à des événements au nom du Comité de Lanzarote
- 4.1.1. Comité de la Convention sur la cybercriminalité T-CY (en ligne, 18-20 juin 2024)
- 4.1.2. Groupe consultatif sur les enfants d'Ukraine (Strasbourg, 1-2 juillet 2024)
- 4.1.3. Lancement de la campagne « Donnons de la voix » par EPAS Chypre (18 septembre 2024)
- 4.1.4. Groupe de travail CJ/ENF-ISE (Strasbourg, 14-16 octobre 2024)

- 4.2. Informations du secrétariat

5. Questions procédurales

- 5.2. Adoption de la liste des décisions de la présente réunion

6. Questions diverses

- 6.1. Discussion des priorités thématiques du programme de travail du Comité de Lanzarote (T-ES(2024) 04_fr rev.1), y compris :
- la Journée du 18 novembre pour la protection des enfants contre l'exploitation et les abus sexuels – 18 novembre 2024 et 18 novembre 2025
 - Célébration des 15 ans de l'entrée en vigueur de la Convention de Lanzarote – juillet 2025

Dates des prochaines réunions plénières

- **44^{ème} réunion plénière** : 4-6 mars 2025, Strasbourg
- **45^{ème} réunion plénière (+ conférence pour le 15^{ème} anniversaire)** : 23-27 juin ou 30 juin-4 juillet 2025 (lieu à confirmer)
- **46^{ème} réunion plénière** : 18-20 novembre 2025, Strasbourg